

Atlas de la Biodiversité Communale

Mamers



Financé par

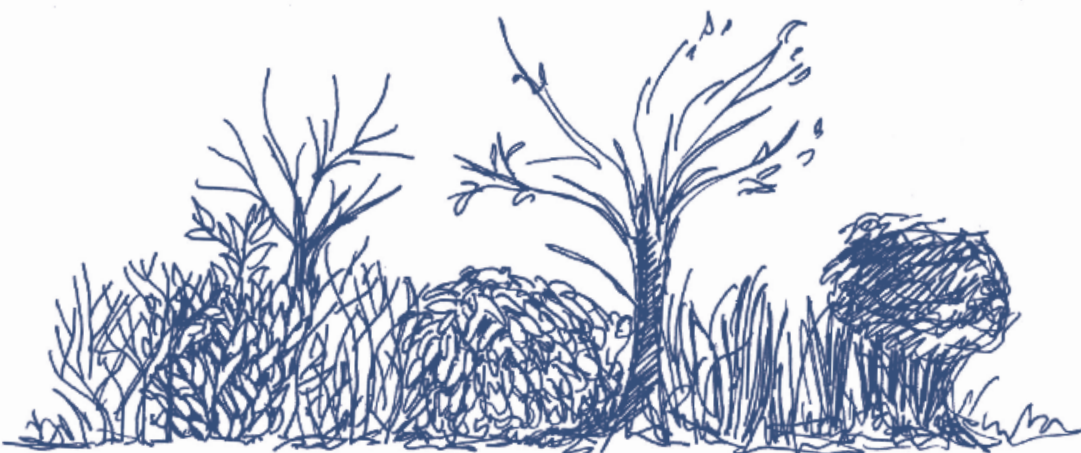


Financé par l'État normandique Normandie (Normandie)



Sommaire

- 3 **La démarche des ABC, qu'est-ce que c'est ?**
- 4 **L'ABC de Mamers en quelques chiffres**
- 5 **L'ABC Perseigne en quelques mots**
- 6 **Mobilisation citoyenne : animations et projets menés durant l'ABC**
- 8 **La sociologie au service de la biodiversité**
- 10 **Le portrait nature de la commune :**
 - Les connaissances avant/après l'ABC
 - Les groupes de faune et flore étudiés
 - Les grands types d'habitats
 - La carte de synthèse
- 20 **Et maintenant ? Une proposition de plan d'action**



La démarche des ABC : qu'est-ce que c'est ?



Lancé en 2010 par le Ministère de la Transition Écologique, les ABC sont structurés autour de trois piliers. D'une part, ils améliorent les connaissances sur la biodiversité de chacune des communes concernées. Ils le font, tant du point de vue naturaliste via des inventaires d'espèces animales et végétales, que du point de vue humain via le recueil et l'analyse des perceptions et des usages des habitants par rapport à leur environnement (activités, attachement à certains lieux, etc.). D'autre part, ils proposent une programmation d'animations (ateliers, sorties nature, conférences, formations...) pour le grand public, les scolaires, les familles, les professionnels, les élus, etc. Enfin, ils constituent pour chaque commune un outil de travail (cartes, analyses) et une aide à la décision ; par exemple dans le cadre des documents d'urbanisme.

Un ABC est par nature au service du territoire et de la biodiversité qu'il abrite.

Porté par le Parc naturel régional Normandie-Maine depuis 2021, l'ABC Perseigne est subventionné à 80 % par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du plan de relance et 20 % par le Parc Normandie-Maine. Ce projet, ainsi que son voisin l'ABC Vallée de la Haute Sarthe (également coordonné par le Parc) porte désormais à 837 le nombre d'ABC (plus de 3000 communes) sur le territoire français.

Les communes de l'ABC Perseigne



L'ABC de Mamers en quelques chiffres¹

Dans une démarche de partage des connaissances naturalistes, le Parc naturel régional Normandie-Maine a développé dans le cadre de l'observatoire du territoire, deux portails thématiques : un pour recenser la biodiversité (Biodiv' Normandie-Maine) et un pour le suivi de l'évolution du bocage. Ces outils, disponibles en ligne, sont accessibles à tous. Ils permettent, pour le premier de découvrir les espèces de la faune, de la flore et de la fonge (champignons) observées sur le territoire du Parc ces dernières années. Le second montre l'évolution du bocage en s'appuyant sur un inventaire des haies de 1945, 2000, 2010 et 2020. Il s'agit d'états des connaissances et non d'inventaires exhaustifs.



▲ **Portail en ligne : Biodiv'Normandie-Maine**
<https://biodiversite.parc-naturel-normandie-maine.fr>

Autre portail en ligne :
l'Observatoire de l'évolution du bocage
<https://observatoire.parc-naturel-normandie-maine.fr/cartes/evolution-bocage>

- 11** grands types de milieux naturels
- 49** espèces protégées au niveau national
- 45** espèces menacées²
- 186** taxons³ nouvellement inventoriés
- 468** taxons³ recensés dont 456 espèces et 12 sous-espèces
- 1 174** observations naturalistes réalisées (dont 101 contributions de Mamertins)

SUR L'ENSEMBLE DES 7 COMMUNES

- 20** avis de recherche
- 14** familles participantes aux Défi-familles (10 interventions au total)
- 89** répondants au questionnaire sociologique
- 5** événements pop-up et 2 ateliers participatifs (étude sociologique)
- 45** animations/interventions (minimum 4 sur chaque communes)
- 703** participants
- 184** scolaires accompagnés (3 à 5 interventions par classe)
- 2** ans de lettres d'actualités mensuelles



L'ABC Perseigne en quelques mots

Esquisse d'un portrait

Le territoire de l'ABC Perseigne est une zone géographique définie spécifiquement pour le projet. Les sept communes qui le composent ne forment pas une entité socio-culturelle, mais elles sont toutes connectées au massif forestier de Perseigne et bénéficient du classement Parc naturel régional. Les communes se distinguent par leurs hétérogénéités surfaciques, démographiques et administratives (trois intercommunalités différentes). Par la présence du massif forestier en son centre, le territoire de l'ABC est constitué de deux entités paysagères bien distinctes : au nord une majorité de prairies alluviales au sein d'un bocage assez dense, et au sud, une majorité de plaines agricoles céréalières.

paysages variés propices à leur développement. Le territoire de l'ABC met aujourd'hui en lumière 2 750 espèces représentant plus de 17 850 observations. À titre d'exemple, près de 70 % des oiseaux et 85 % des chauve-souris présents en Sarthe (hors espèces exceptionnelles) le sont également au sein du territoire de l'ABC ! En outre, des espèces remarquables et/ou en raréfaction telles que la Loutre d'Europe et l'Anémone pulsatile sont également présentes sur le territoire.

Grâce à ces singularités, l'ABC forme un territoire riche en biodiversité, c'est-à-dire qu'il abrite un grand nombre de formes de vie différentes (animaux, végétaux) et des

PLACE AUX ACTIONS !

Pour continuer à bénéficier des effets positifs de cet environnement, trois axes de travail sont à mener : **préserver** l'existant, **restaurer** les milieux fragilisés et **valoriser** les richesses de la biodiversité de ce territoire.

¹ - Ces chiffres tiennent compte de l'ensemble des actions (inventaires et sensibilisation) menés pendant l'ABC (janvier 2021 à mars 2023) et des données historiques. ² - Espèces déterminantes ZNIEFF des Pays de la Loire, inscrites sur les directives européennes «Oiseaux» ou «Habitats», inscrites sur une des listes rouges Pays de la Loire ou en raréfaction sur le territoire pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation. ³ - Ici, taxon = espèces et sous espèces.

Mobilisation citoyenne

Les animations

Les actions avec et auprès des citoyens constituaient un axe fort de cet ABC. À travers l'accompagnement ou le partenariat avec des acteurs locaux, le projet a permis de proposer au grand public un calendrier d'animations aux formats et aux thématiques variés : ateliers (dissection de pelotes de réjection, peinture végétale, contes...), sorties nature (biodiversité forestière, étoiles...), conférences (trame noire, oiseaux), films (Les Saisons, Lynx...). Avec en moyenne 3 animations/interventions par mois, l'ABC a ainsi réuni (hors défi-famille et projets scolaires) plus de 703 participants entre juin 2020 et mars 2023, majoritairement des familles, aux profils variés en termes d'âges et de sensibilité à l'environnement.



Soirée d'ouverture du projet :
Projection du film *Les Saisons*

Les Avis de recherche

Outre les inventaires réalisés par les experts naturalistes dans le cadre de prestations, l'ABC Perseigne est un projet participatif où chaque citoyen peut s'il le souhaite, contribuer en transmettant des données naturalistes. Toutes ces observations permettent d'augmenter le niveau de connaissance du territoire de l'ABC.

Pour ce faire, les habitants du territoire étaient invités à envoyer au Parc des photos de faune et de flore (individus ou indices de présence) observés à leur domicile (jardin, maison, grange...) ou dans leur commune. Pour les aider, des "Avis de recherche" (ciblés sur une ou deux espèces) ont été proposés chaque mois. Au total, 38 personnes, initiées au naturalisme ou simples curieuses de nature, se sont impliquées dans la transmission de données de faune et/ou de flore. Cela représente plus de 800 données naturalistes.



Les défi-familles

Afin d'accueillir plus de biodiversité dite « ordinaire » dans les jardins, l'ABC a proposé à 14 familles volontaires de participer tout au long d'une année à 5 défis traitant de 5 thématiques : oiseaux, amphibiens, insectes, mammifères et flore. Ces rencontres leur permettaient d'apprendre des techniques d'entretien du jardin au naturel et de construire des aménagements simples pour l'accueil de la biodiversité.



Construction d'un abri à crapaud



Recherche de "petites bêtes" dans l'école

Les projets scolaires

Accompagnées par France nature environnement ou le Parc ou des étudiants du lycée agricole public de l'Orne, 8 classes du territoire de 7 établissements scolaires différents (dont les classes de CE1 et CM2, respectivement des écoles primaires Saint-Thomas d'Aquin et Louis Pasteur ainsi que les MS/GS de l'école maternelle Victor Hugo) ont bénéficié de l'un des 3 projets pédagogiques proposés (3 à 5 séances) : les espèces mal-aimées (maternelle), l'accueil de la biodiversité à l'école (primaire), le changement climatique (collège).



Enquête sociologique

Quelle est la perception et l'usage de la nature par les habitants ?

Par Anthropolinks

Une des ambitions de cet ABC était la réalisation d'une étude sociologique¹ afin de connaître la perception et les usages des habitants vis à vis de la nature qui les entourait dans le but de croiser les enjeux de la biodiversité (issus des inventaires) avec ceux des perceptions humaines.

Les résultats de l'enquête sociologique²

La biodiversité est un terme relativement bien connu et un sujet qui intéresse ou inquiète plus de la moitié des personnes interrogées mais le niveau de connaissance reste globalement très général et disparate (par exemple la grande faune et mieux connue que la flore).

Parmi les thèmes les plus préoccupants, les habitants interrogés ont relevé en



Nuage de mots associés au Chêne

majorité : la pollution par l'utilisation de pesticides et d'herbicides (78 %) et la disparition des abeilles et des papillons (73 %), thèmes directement liés aux problématiques agricoles largement soulevées sur le territoire.



Nuage de mots associés au Renard roux

49 % des personnes enquêtées via le questionnaire considèrent que les changements observés sur leur territoire ont un impact sur leur vie au quotidien, notamment en termes de climat et sur la qualité de vie, la santé et le cadre de vie. Cela est moins vrai en matière de biodiversité.

La quasi-totalité des répondants (99 %) admet avoir une responsabilité de préservation de la nature mais nombreux sont ceux (64 %) qui pensent que les changements majeurs sont hors de leur portée individuelle et que les actions primordiales sont celles des politiques et des changements structurels à grande échelle.

81 % des personnes disent consommer ou chercher à consommer des produits locaux. Les entretiens ont mis en évidence un manque de circuits de vente directe et des difficultés de visibilité des quelques points de vente à la ferme.

1 - 89 répondants au questionnaire, des entretiens individuels, 2 ateliers de co-constructions ainsi que l'animation de 5 stands (fête communale & marchés de Mamers et Alençon)
2 - Extraits (et reformulations) du rapport Anthropolinks



PLACE AUX ACTIONS !

- Favoriser l'accès, la diffusion et l'amélioration des connaissances en matière de biodiversité locale de manière large et ludique en **exploitant les espaces et lieux les plus utilisés par les habitants** ainsi qu'en **réhabilitant les sentiers ruraux**
- Renforcer les **actions de sensibilisation** pour **identifier localement** les effets du changement climatique et de la disparition des espèces au niveau local (mise en place d'observatoires des changements sur des espaces précis par exemple)
- Restaurer et développer des haies bocagères, les prairies humides par la **valorisation de l'élevage traditionnel**
- Intervenir auprès du **public adolescent** relativement sceptique à la crise écologique
- Favoriser la diversité agricole et **l'alimentation locale**
- (Mieux) Communiquer sur les pratiques (coupes forestières, zones de chasse) dans l'espace forestier
- Limiter l'étalement des zones urbaines (notamment pavillonnaires).

Groupes étudiés à La Loupe

Les investigations ciblées ont été réalisées par des spécialistes sur différents sites (privés et publics) de la commune. Les milieux naturels (grands types de végétation) ainsi que trois groupes ont été plus particulièrement étudiés.

Les nombres d'espèces par groupes taxonomiques tiennent compte des inventaires 2021 et 2022 acquis durant l'ABC mais aussi des données libres (jusqu'en janvier 2023) et historiques.

Les invertébrés floricoles¹

Par le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)
& le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire

Les syrphes 8 espèces

Parfois confondus avec d'autres insectes tels que des guêpes ou des abeilles, les syrphes (plus de 500 espèces en France) appartiennent pourtant à la famille des mouches ! Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ils contribuent très largement à la pollinisation des végétaux.



Les papillons 53 espèces

Qui n'a jamais vu de papillon dans son jardin ? Dans ce groupe très diversifié en formes et en couleurs, se distinguent les papillons de jour (rhopalocères – 253 espèces en France) et de nuit (hétérocères – près de 5 600 espèces en France).



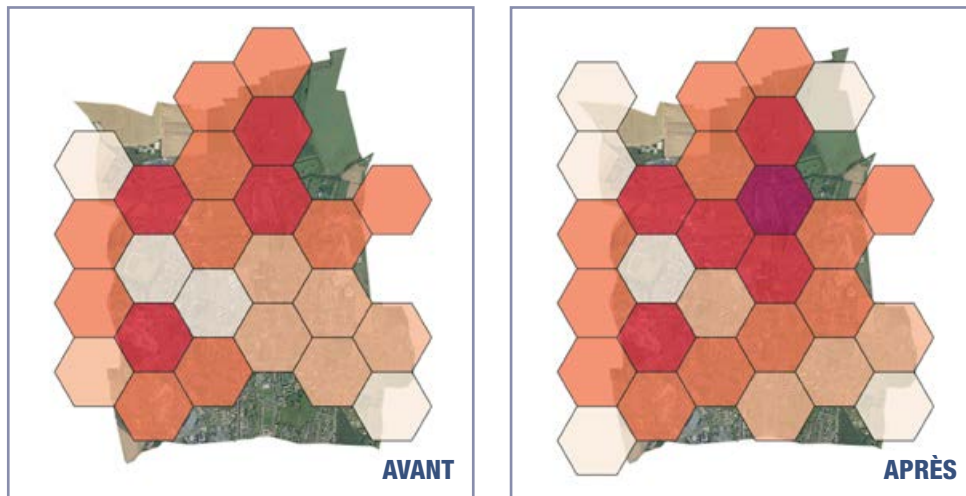
Les bourdons 4 espèces

Caractérisés par une silhouette trapue et une pilosité très dense, les bourdons ne sont pas les femelles des abeilles mais bien des espèces à part entière. La France en recense près de 50 espèces.

¹ - Large groupe concernant pleins de « petites bêtes » liées aux fleurs

État des connaissances Avant / après

Couvrant une superficie de 5,05 km² regroupant 5 082 habitants (2020), la commune de Mamers totalise 1 174 observations naturalistes et 456 espèces y ont été recensées.



Nombre d'observations par maille (500 m de côté)

1-5 5-25 25-100 100-200 200-300 300-500 500-700 >700



Cycliste maillot-vert

Les longicornes et œdémères **4 espèces**

Généralement moins communs dans notre jardin, ces deux groupes d'insectes font partie de la grande famille des scarabées. Certaines espèces sont diurnes (vivent le jour), arborant parfois de vives couleurs métalliques et d'autres sont nocturnes, généralement brunes ou noirâtres.

Les araignées **10 espèces**

Avec leurs 8 pattes, leurs nombreux yeux et les nombreuses idées reçues qui pèsent sur elles, les araignées constituent un groupe mal-aimé du public. Pourtant, en tant que véritables prédatrices d'insectes, elles ont un rôle primordial dans l'équilibre des écosystèmes.



Les oiseaux **61 espèces**

Par le Parc naturel régional Normandie-Maine (PnrNM)



Rougequeue à front blanc

Facilement observables, les oiseaux font partie de notre quotidien. Sensibles à la structure et à la composition de la végétation, les oiseaux représentent de très bons indicateurs des changements d'usages des sols sur la biodiversité.

La commune de Mamers abrite au minimum 23 %¹ du cortège départemental.

¹ - Les inventaires menés recensant principalement des espèces de passereaux (groupe des oiseaux chanteurs, du plus petit des roitelets au plus grand des corbeaux) nicheurs (se reproduisant en France, globalement d'avril à août), les résultats ne contiennent que très peu d'espèces de rapaces (faucons, hiboux...), d'oiseaux d'eau (canards...) et hivernants.

Les mammifères

Par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Vallées de la Sarthe et du Loir & la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Sarthe

Grands et petits mammifères **16 espèces**

Discrets et principalement aux mœurs nocturnes, grands et notamment petits-mammifères étaient peu connus sur le territoire. Leur présence a été certifiée grâce à différentes méthodes d'inventaire : la recherche d'indices de présence (crottes, empreintes, poils, restes de repas, terriers, etc.), la pose de pièges photographiques ainsi que l'analyse de pelotes de réjection de Chouette effraie. La commune de Mamers abrite au minimum 32 % du cortège régional.

Chauves-souris **9 espèces**

Seuls mammifères capables d'un vol actif, les chauves-souris (chiroptères) possèdent une biologie fascinante : rythmes saisonniers, déplacements par écholocation (ultrason)... Grandes consommatrices d'insectes, elles sont de précieuses alliées de l'Homme. Menacées par nos activités : dérangements durant l'hibernation ou la reproduction, utilisation de produits phytosanitaires... elles sont toutes protégées au niveau national. La commune de Mamers abrite au minimum 45 % du cortège départemental !



Rat surmulot



Pissenlit (graines)

Et bien d'autres espèces...

273 espèces et sous-espèces de plantes à fleurs ; 3 fougères ; 2 gastéropodes, 1 reptile...

La fonge (champignons) et les lichens n'ont pas été prospectés en tant que tels sur la commune, mais auraient un intérêt à l'être. Eux aussi jouent un rôle important dans les écosystèmes, les champignons par exemple peuvent avoir un rôle de décomposeurs (en particulier pour le bois) et leur mycélium est utile pour l'alimentation de nombreuses plantes par exemple. Les lichens sont quant à eux de bons indicateurs de la qualité de l'air.

Grands types d'habitats

et les espèces qu'ils abritent



Pipistrelle commune

Un habitat, aussi appelé milieu naturel, correspond au support de vie d'un ensemble d'espèces animales et végétales. Il est conditionné et façonné par une multitude de paramètres : relief, climat, nature du sol, activités humaines...

Bâti, jardins et espaces verts

Majoritaires (60 %), les espaces urbains ne constituent pas les milieux les plus riches en biodiversité. Pour autant, bâtiments et murs anciens, jardins, cimetières et autres espaces verts sont également le support de vie pour la flore, bon nombre d'insectes, d'oiseaux et même de champignons. Posez un instant l'œil sur un vieux muret en pierre : vous y trouverez très certainement des fougères¹, des mousses², des lichens² et de petites plantes¹ qui poussent dans les anfractuosités. Le bâti, surtout s'il est en matériaux traditionnels et qu'il n'est pas imperméable (présence d'anfractuosités ou de passages) est très favorable à certaines espèces proches de l'Homme. Les jardins et espaces verts peuvent aussi accueillir la biodiversité, s'ils sont structurés et entretenus dans cette optique.



Une espèce liée au bâti La Pipistrelle commune

Il s'agit de la plus petite espèce de chiroptères (chauves-souris) d'Europe. Active dans le premier quart d'heure qui suit le coucher du soleil, elle est fortement attirée par les insectes qui tournent autour des éclairages. Considérée comme étant une espèce généraliste et opportuniste, elle consomme majoritairement des diptères, tels que les moustiques. Malgré son nom de « Pipistrelle commune », elle est aujourd'hui classée parmi les espèces quasi-menacées au niveau national et régional.

PLACE AUX ACTIONS !

- Laisser des **anfractuosités** dans les murs et laisser la végétation s'exprimer
- Laisser des **zones en libre évolution** dans les parties non-utilisées du jardin
- Favoriser des fleurissements avec des **essences indigènes, locales et mellifères**
- Installer des **abris/nichoirs pour la petite faune** (chauve-souris, hérissons, amphibiens, oiseaux...)
- Installer des **tas de bois et pierres** pour favoriser la présence de reptiles

Bocage

Paysage typique des milieux agricoles, le bocage est composé d'une mosaïque d'habitats (prairies et cultures de tailles et formes variables, gérées autant que possible de façon extensive) délimitée par un réseau de haies, souvent associée à des petits bois et des réseaux de mares, de zones humides. Pour l'ensemble de ses avantages (abris et couloirs de déplacements pour la biodiversité/animaux d'élevage/cultures, stockage du carbone, production de bois, régulation des inondations et épuration des eaux...), il est primordial de le maintenir et si possible de l'étendre, notamment dans le contexte de changement climatique en cours et à venir.

Assez peu présent à l'échelle de la commune (16 %), le bocage est pourtant primordial pour de nombreuses espèces dont certaines sont quasi-menacées (Verdier d'Europe, Chardonneret élégant...) et d'autres menacées telles que le Muscardin (présence de noisettes rongées typiques le long de la Dive entre le Huchot et la base de loisirs) ou encore le Rat des moissons.



Lapin de garenne

Une espèce liée au bocage : le lapin de garenne

Plus petit que son cousin le Lièvre d'Europe, cet herbivore crépusculaire et nocturne a besoin d'une mosaïque d'habitats pour vivre. Il affectionne notamment les terrains sablonneux, les ronciers et les haies. Autrefois très commun et encore parfois considéré à tort « nuisible » (car contrôle les strates herbacées sujettes aux incendies, constitue une ressource alimentaire pour des prédateurs carnivores, dissémine des graines...), ses populations ont aujourd'hui fortement décliné (maladies, gestion cynégétique inappropriée et agriculture intensive). Il est désormais quasi-menacé au niveau national et vulnérable en région Pays de la Loire. A Mamers, il est présent dans le secteur du Huchot, proche de la Dive.

PLACE AUX ACTIONS !

- Planter des **haies et tailler des arbres** en têtard pour reconstituer des habitats naturels
- **Maintenir, entretenir ou créer des mares**
- **Limiter les retournements de prairies** et l'usage des intrants
- **Faucher de façon centrifuge** (permettant la fuite de la petite faune)



Messicoles

Cultures

Peu propice à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées, les cultures (représentant près de 20 % de la commune) peuvent tout de même accueillir lorsqu'elles ne sont pas conduites de façon trop intensive, quelques plantes sauvages appelées messicoles, comme le Coquelicot ou le Bleuet et encore des oiseaux tels que l'Alouette des champs.

PLACE AUX ACTIONS !

- Favoriser la **présence des messicoles** en laissant des **bandes de jachères/** enherbées tout autour des cultures
- Maintenir, re-créez des **espaces** (haies, arbres isolés, mares) **refuges**
- Encourager les **cultures sans labour et sans produit phytosanitaire**

Vergers

Malgré sa faible représentativité sur la commune (moins de 0,5 %) les vergers constituent des habitats agricoles intégrant pleinement le bocage et, dès lors qu'ils ne sont pas gérés de façon intensive, représentent une part non négligeable d'accueil de la biodiversité : nombreux pollinisateurs sauvages, oiseaux, petits mammifères...

Une espèce liée aux vergers : La Chouette chevêche

C'est la plus petite des trois chouettes présentes en Pays de la Loire. Appelée Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna, ce rapace est lié au bocage composé très souvent de vergers anciens. Chasseuse nocturne, son régime alimentaire est principalement constitué d'insectes, de lombrics et parfois de micro-mammifères. Elle est présente dans le secteur du Huchot.

PLACE AUX ACTIONS !

- Créer des **vergers** (haute-tige notamment)
- Appliquer une **gestion raisonnée et/ou différenciée** pour l'espace prairial accueillant le verger

Chouette chevêche



Cours d'eau, plans d'eau et prairies humides

Représentant moins de 2,5 % du territoire de la commune, ces espaces humides forment à la fois des « réservoirs » de biodiversité, en tant qu'habitats, mais aussi des corridors (« trames bleues ») de déplacement pour les espèces.

PLACE AUX ACTIONS !

- Maintenir, entretenir et créer des **mares**
- **Gérer** les prairies humides et berges d'étangs **de façon différenciée**
- **Diversifier les profils** des berges et les profondeurs des points d'eau (mares ou étangs)
- Éviter l'introduction de poisson dans les mares
- Intégrer les **zones humides** dans les documents d'urbanisme

Une espèce liée aux prairies humides : Le Ramoneur

Inscrit sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF Pays de la Loire, ce petit (25-27 mm d'envergure) hétérocère (papillon de nuit) est actif en journée. Inféodé aux prairies humides et aux lisières forestières, il a été aperçu aux abords de la base de loisirs. Ses chenilles se nourrissent de plantes basses telles que le Cerfeuil penché ou encore la Renouée bistorte.

Ramoneur



Portrait nature de la commune

Synthétisant les données naturalistes préexistantes, les résultats des inventaires menés durant l'ABC et les corridors écologiques (la trame verte et bleue), cette cartographie dresse un portrait nature de la commune. Elle ne vise pas l'exhaustivité car seuls certains espaces publics et privés de la commune ont fait l'objet de prospections mais permet néanmoins de mettre en exergue les enjeux de biodiversité majeurs : présence d'espèces rares (inscrites sur listes rouges ou en raréfaction sur le territoire et pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation) ; d'habitats d'espèces protégées et/ou identitaire du territoire ; corridors écologiques.

Le fond cartographique représentant les grands types de végétation a été réalisé par le Conservatoire national botanique de Brest (CBNB). Il est issu d'une méthodologie de photo-interprétation (photos aériennes de l'IGN, 2016) croisée avec des données environnementales préalablement géoréférencées. Ce travail a permis de décrire 11 grands types d'habitats différents.

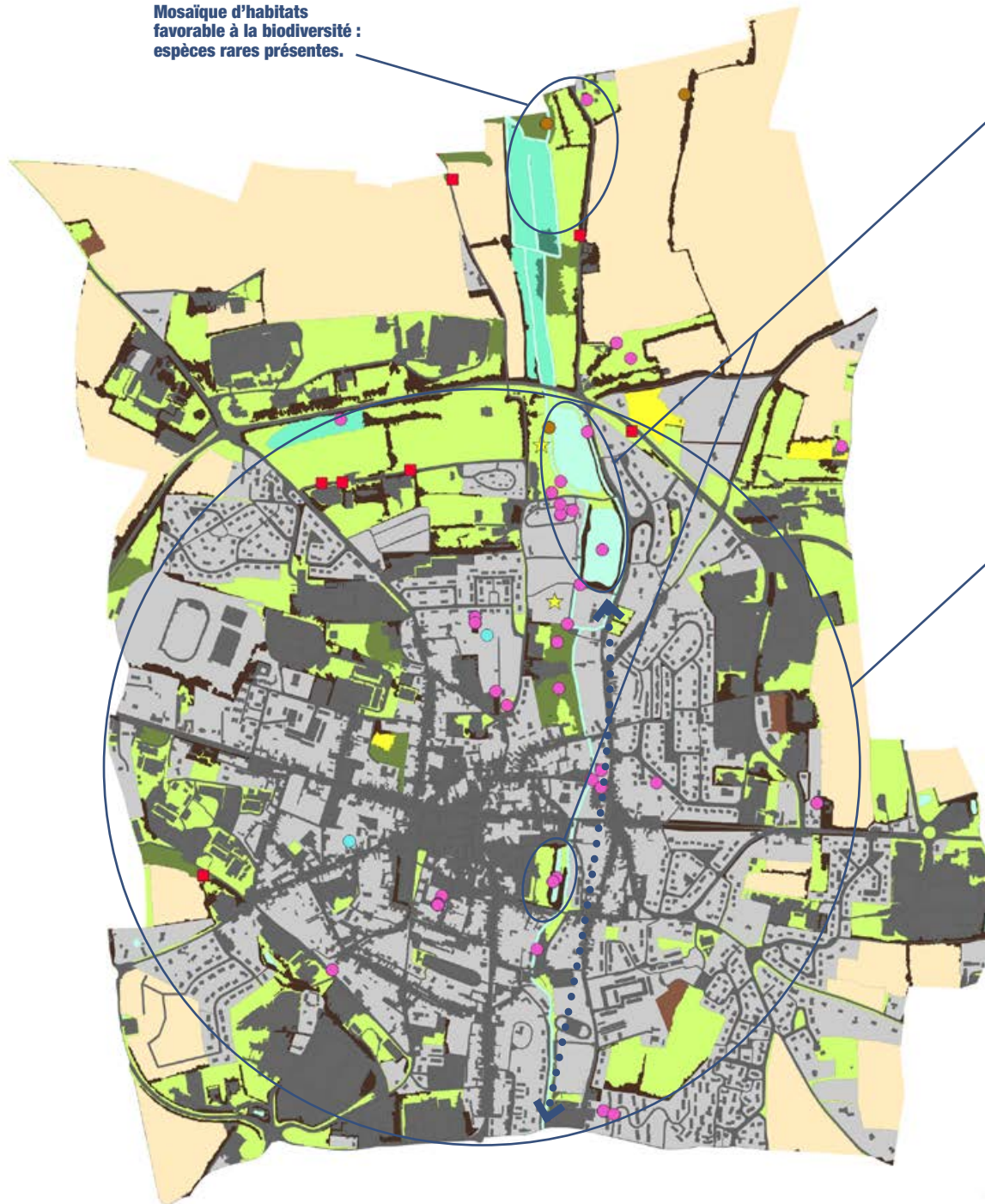
Grands types de végétations

- 37,9 % - Milieux non végétalisés
- 22,1 % - Parcs et jardins
- 19,7 % - Cultures
- 12,1 % - Prairies et pelouses sèches et mésophiles
- 4,4 % - Végétations des haies et talus
- 1,3 % - Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- 1,2 % - Forêts sèches et mésophiles
- 0,9 % - Prairies et pelouses humides
- 0,3 % - Vergers
- 0,2 % - Fourrés secs et mésophiles
- 0,1 % - Forêts humides

Espèces patrimoniales

- Plantes à fleurs
- ★ Insectes
- Reptiles
- Mammifères
- Oiseaux

Mosaïque d'habitats favorable à la biodiversité : espèces rares présentes.



Développer des supports de communication sur la biodiversité locale.

Pratiquer une gestion favorable à la biodiversité pour les étangs et leurs berges.

Fiches 2&3

Augmenter le potentiel d'accueil et de déplacement de la petite faune au sein du bâti et des jardins en installant par exemple des nichoirs à oiseaux, gîtes à hérissons et en rendant les clôtures franchissables

Adapter spatialement et temporellement les travaux de rénovation du bâti vis-à-vis des espèces présentes (chiroptères et oiseaux notamment).

Limiter spatialement et temporellement l'éclairage public et privé (privilégier les couleurs chaudes plutôt que les couleurs blanches).

Limiter voire stopper l'étalement urbain et la pollution par les déchets.

Gérer les espaces communaux (exemple : hippodrome, base de loisirs) et privés de façon différenciée.

Favoriser le fleurissement et la végétalisation des espaces très minéraux (murs et pieds de murs, cimetière...) avec des essences locales, adaptées au changement climatique et si possible mellifères.

Fiches 1&2

↔ Corridors à préserver

↔•• Corridors à densifier/restaurer

0



Source : PNR NM, 2023

Et maintenant ?

Une proposition de plan d'action

Synthèse des enjeux

La biodiversité est liée à la diversité des milieux naturels et à leur gestion extensive, raisonnée. En tant que sous-préfecture de la Sarthe et principale ville du Soasnois, Mamers est une commune urbaine, relativement peuplée où les milieux naturels ne sont pas majoritaires. Néanmoins il est tout à fait possible d'y accueillir la biodiversité et ainsi bénéficier de l'ensemble de ses bienfaits naturels (source de biens et de services). Pour ce faire, il est essentiel de

repenser, adapter nos modes de vie actuels tout en laissant la biodiversité s'exprimer au cœur des villes.

Aucune espèce, qu'elle soit animale ou végétale, n'est inutile. Chacune d'entre-elles occupe une place essentielle dans l'écosystème qu'il est primordial de préserver. En outre, chacun d'entre-nous, particuliers, entreprises, collectivités... a un rôle à jouer dans la préservation de notre environnement. Mobilisons-nous !



TABLEAU DES PISTES D'ACTION

Enjeux	Actions	Ressources
Favoriser l'accueil de la biodiversité (Fiches 1 & 2)	Installer des aménagements favorables à la biodiversité et végétaliser les espaces urbains	- Parcs Normandie-Maine, Scarpe-Escaut, Vexin français... - Associations de protection de l'environnement
	Gérer les espaces verts de façon différenciée	- Associations, structures ayant participé à l'ABC - Habitants - Parc Normandie-Maine
Valoriser le patrimoine naturel de la commune (Fiche 3)	Mettre en place des affichages pour signaler les espèces ou les milieux naturels	- Site de l'INPN - Rapports de l'ABC - Sites des Agences Régionales de Biodiversité
	Obtenir la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature »	Site de l'OFB
Maintenir ou développer la biodiversité et la fonctionnalité du bocage et des zones humides (rôle de régulation de l'eau, maintien des sols, régulation thermique, etc.)	Mettre en place des « Obligations Réelles Environnementales » (terrains communaux ou privés)	Parc Normandie-Maine (pour la contractualisation)
	Créer, maintenir et restaurer les haies bocagères	- Parc Normandie-Maine (programme « Bocage ») - Chambre d'agriculture - Conseil départemental de la Sarthe
	Entretien, créer des mares, des plans d'eau	Programme d'Action en faveur des Mares (PRAM) porté par le CEN Normandie

FICHE 1

La reconquête de la biodiversité en ville

En France métropolitaine, un dixième du territoire est artificialisé (Biodiversité. gov.fr, 2023). Or, les espaces urbains peuvent être très favorables à la biodiversité (développement et déplacements) notamment grâce : à des aménagements ou équipements simples ; à la mise en œuvre de modes de gestion et d'utilisation de nos espaces et infrastructures en faveur de la flore et de la faune. Rappelons que des espaces favorables à la biodiversité seront aussi profitables à notre santé (absorption de polluants...), notre bien-être, nos loisirs, nos emplois et la lutte contre le changement climatique (régulation des températures, aléas climatiques, en améliorant la qualité de l'air...).

OBJECTIF

- ▶ Faire prendre conscience que la biodiversité est partout, qu'elle nous est précieuse et que de petits gestes peuvent contribuer à son maintien.

ESPÈCES VISÉES

- ▶ Toute la biodiversité

QUI EST CONCERNÉ

- ▶ La commune pour les espaces communaux, les habitants pour leurs jardins et/ou leurs balcons.

OÙ INTERVENIR

- ▶ Espaces urbanisés principalement (églises, parcs, cimetières, jardins...).

QUELQUES CONSEILS

- ▶ Créer des abris pour la biodiversité tels que des haies, tas de pierres, zones fleuries ou encore des nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères...
- ▶ Laisser pousser des plantes « mal-aimées » telles que le lierre, l'ortie, la ronce, le pissenlit... très appréciées des oiseaux (consommation des baies, graines) et des insectes (récolte de pollen).

- ▶ Permettre le déplacement des petits mammifères, le Hérisson d'Europe par exemple, en rendant les clôtures franchissables (une percée dans le bas du mur, surélévation du grillage...).
- ▶ Limiter les collisions d'oiseaux dans les vitres en supprimant l'effet miroir (pose d'autocollants par exemple).
- ▶ Laisser à disposition de la faune (été comme hiver) un point d'eau fraîche (à renouveler tous les 2 jours) équipé d'un bâton permettant d'éviter la noyade d'insectes.
- ▶ Limiter la prédation des chats domestiques sur la petite faune en pratiquant par exemple la stérilisation (évitte le vagabondage, la prolifération de chats errants) et en leur proposant des croquettes en continu.
- ▶ Limiter spatialement et temporellement les éclairages privés et publics (car modifie les rythmes biologiques d'espèces animales et végétales, impacte notre cycle du sommeil...).



FICHE 2

Gérer les espaces verts de façon différenciée

Il s'agit de différencier les actions de gestion, dans le temps et l'espace, en fonction des enjeux biodiversité (habitats, espèces, etc.) et humains (routiers : sécurité des usagers ; privés : passage régulier, professionnels : rendement, etc.).

OBJECTIF

- Concilier les activités humaines avec la préservation de la biodiversité.

ESPÈCES VISÉES

- Invertébrés, oiseaux, mammifères, flore...

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les particuliers dans leurs jardins.

OÙ INTERVENIR

- Prairies, jardins, espaces verts publics (base de loisirs...), cimetière, bords de routes, bords d'étangs.

QUAND AGIR

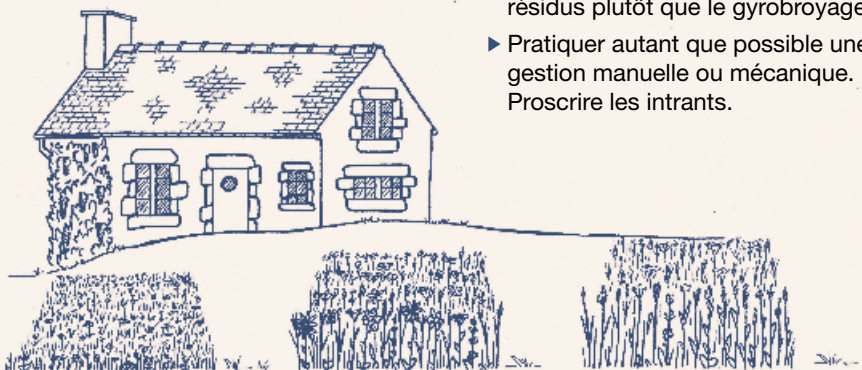
- Éviter les fauches entre avril-juin et sur certains espaces moins utilisés.

COÛT À PRÉVOIR

- Aucun (voir gain économique suivant les cas).

QUELQUES CONSEILS

- N'entretenir que les secteurs indispensables et définir un plan qui zone les espaces « vitrines » souvent fréquentés, les chemins, les zones moins utilisées...
- Préserver des zones refuges (10 à 20 % de la surface) dans lesquelles une intervention n'aura lieu que trois semaines minimum après la première intervention (CEREMA. 2021).
- Privilégier une trajectoire de coupe permettant la fuite de la faune.
- Régler la hauteur de coupe au minimum à 12 cm pour permettre d'épargner la flore et la petite faune.
- Privilégier la fauche avec export des résidus plutôt que le gyrobroyage.
- Pratiquer autant que possible une gestion manuelle ou mécanique. Proscrire les intrants.



FICHE 3

Valoriser et communiquer sur le patrimoine naturel et le changement climatique

Il s'agit de favoriser l'accès, la diffusion et l'amélioration des connaissances en matière de biodiversité locale, de changement climatique, de manière large et ludique en exploitant les espaces, lieux, outils les plus utilisés par les habitants.

OBJECTIF

- Faire connaître la biodiversité qui nous entoure et le changement climatique.

ESPÈCES VISÉES

- Faune, flore, fonge, habitats d'espèces ...

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les établissements scolaires (tous niveaux), les bibliothèques...

OÙ INTERVENIR

- Espaces verts publics (base de loisirs...), voie verte, écoles, cimetière, bords de routes, bords d'étangs, médias communaux (Mamers'Actu, Civox...)

QUAND AGIR

- Toute l'année (fêtes communales, évènements nationaux...)

COÛT À PRÉVOIR

Très variables suivant les actions.

- Animation nature : 300 - 500 €
- Conception et création d'un panneau d'information : 600 - 800 € pour un Roll-up (panneau mobile avec utilisation privilégiée en intérieur) & 1 500 - 3 000 € pour un panneau en Dibond et bois (implantation extérieure)
- Parcours d'interprétation durable (une dizaine de supports) : 30 000 - 50 000 €

QUELQUES PISTES

- Maintenir des animations, ateliers nature (ne pas hésiter à croiser les thématiques)
- Poursuivre la diffusion des documents issus de l'ABC ;
- Afficher dans des lieux publics des outils de communication tels que les posters naturalistes ;
- Rédiger un article (ou une page) dédié à la biodiversité, la nature dans chaque bulletin municipal ;
- Organiser un concours photos et exposer (dans un parc communal par exemple) le ou les gagnants ;
- Créer un sentier d'interprétation.



Ils se sont investis dans le projet avec Le Parc

FINANCEMENT

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGeneration EU,
de France Relance et de l'Office français de la biodiversité

MÉDIATION

Bot'asterasées • Bourrache et Coquelicot • Centre Permanent d'Initiatives pour
l'Environnement Vallées de la Sarthe et du Loir • Chambre d'Agriculture Sarthe
• Cinéma Rex de Mamers • Club Image de Mamers • Communauté de communes
Maine-Saosnois • Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire • France
Nature Environnement Sarthe • Groupe d'Études des Invertébrés du massif
Armoricain • Ligue pour la Protection des Oiseaux Sarthe • Lycée Agricole Public
de l'Orne • Margot Jardin • Office National des Forêts • Parc naturel régional
du Perche • PatriNat • Sarthe environnement • Société Mycologique de la Sarthe
• Théâtre de l'étoile pliante

INVENTAIRES

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallées de la Sarthe et du Loir
• Conservatoire Botanique National de Brest • Conservatoire d'Espaces Naturels
Pays de la Loire • Groupe d'Études des Invertébrés du massif Armoricain
• Ligue pour la Protection des Oiseaux Sarthe

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

Anthropolinks

LES ÉLUS ET LES HABITANTS DE MAMERS

Gérard Evrard, Frédéric Beauchef, Vincent Gomas, mais aussi Jean-Paul Durif,
Tao Laporte et sa famille pour leurs implications au projet... Ainsi que tous les autres
habitants qui ont participé de près ou de loin aux actions menées.

À tous : un grand merci !

Office français de la biodiversité (OFB)

Pour en savoir plus sur les ABC :
abc.naturefrance.fr

Parc naturel régional Normandie-Maine

Maison du Parc • Le Chapitre • CS 80005 • 61320 Carrouges Cedex
Tél. 02 33 81 75 75 • www.parc-naturel-normandie-maine.fr

